



# Comment faire venir ma mère malade en France

Par **Fraisemc**, le **29/10/2018** à **23:35**

Bonsoirrn Je me prénomme Graffe je suis française d'origine mahoraise j'aimerais bien savoir comment faire venir ma mère gravement malade pour les soins médicaux en France, alors qu'elle est comorienne.rnS'il vous plaît j'a Vraiment besoin d'aide.

Par **morobar**, le **30/10/2018** à **08:14**

Bonjour,rnVous ne pourrez tout simplement pas la faire soigner sauf à ses frais, ou aux vôtres.

Par **amajuris**, le **30/10/2018** à **09:44**

bonjour,rnl'archipel des comores est un pays indépendant et il lui appartient de soigner ses citoyens.rnvotre mère n'ayant jamais cotisé en france, elle n'a aucun droit ouvert pour s'y faire soigner sauf si elle prend une assurance ou si vous accepter de prendre à votre charge ses soins.rnpour obtenir un visa d'ascendant à charge, votre mère devra indiquer ses moyens de subsistance en france ainsi qu'une assurance maladie à ses frais.rnsalutations